



DucWork Sàrl
Impasse de la Roseraie 2
3960 Sierre
Tél. +41 78 776 72 92
v.ducwork@gmail.com

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA SOCIÉTÉ DucWork Sàrl

1. Champ d'application

Ces Conditions Générales de vente et de services («Conditions Générales») sont applicables à l'ensemble des activités fournies par la Société « DucWork Sàrl », société sise à Avenue de France 14A, 3960 Sierre.

Elle fournit des services payants et/ou gratuits dans le domaine de la formation en entreprises (sociétés), en matière de programmation, mise en place, de logiciel 2D, 3D et export machine. Des produits liés directement et/ou indirectement à la menuiserie.
En outre, la Société fournit des services de conseil, vend des produits dans les domaines susmentionnés.

Ces conditions générales valent aussi bien pour les services susmentionnés que pour tous autres services et prestations que la Société fournira directement ou indirectement à ses clients.

2. Conclusion du contrat

La conclusion du contrat intervient au moment de l'acceptation par le client de l'offre proposée par la Société en relation avec l'achat des produits et/ou des prestations fournies par la Société. L'offre reste valable 30 jours après sa rédaction. Faute d'acceptation dans le délai, elle s'annule.

Le contrat est dans tous les cas conclu dès que le client accepte les services proposés par la Société et/ou lorsqu'il commande des produits de la Société, lorsqu'il achète directement ces produits.

3. Prix

Sauf accord contraire, tous les prix sont mentionnés en francs suisses (CHF).

Les prix proposés comprennent les montants supplémentaires relatifs à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), lorsque cette dernière s'applique.

4. Paiement

Le client s'engage à payer la facture émise par la Société selon les conditions de l'offre.

Si la facture n'est pas réglée dans le délai, le client sera interpellé. Le client tombera automatiquement en demeure s'il ne paie toujours pas la facture dans le délai supplémentaire qui lui aura alors été fixé. Dès la mise en demeure, le client s'engage à payer des intérêts moratoires à hauteur de 5% (cinq pour cent).

Il n'est pas possible pour le client de compenser une éventuelle prétention sur le montant de la facture qu'il doit payer à la Société.

La Société se réserve le droit de renoncer à effectuer une livraison, une prestation en cas de retard de paiement.

5. Obligations de la Société

5.1. Fourniture de services

Sauf accord contraire, la Société remplit ses obligations en fournissant le service convenu. Le service comprend les prestations qui sont convenues au moment de la conclusion de l'offre.

Le lieu d'exécution se situe au siège de la Société sauf dispositions contraires.

5.2. Auxiliaires

Les Parties disposent expressément du droit de faire appel à des auxiliaires afin d'exécuter leurs obligations contractuelles. Elles doivent s'assurer que le recours aux auxiliaires respecte les dispositions légales impératives et les éventuelles conventions collectives de travail.

6.1. Utilisation

La Société concède au client le droit d'utiliser les documents compris dans les packagings et dans les modèles de documents. Ce droit d'utilisation est non-exclusif, non-transmissible et limité à l'utilisation du client. Les documents sont mis à disposition uniquement à titre de modèles et doivent donc être utilisés et adaptés par le client en fonction de ses objectifs et de sa situation. Tout transfert à des tiers, toute utilisation ultérieure, commerciale ou d'une autre nature est interdite.

7. Obligations du client

7.1. Utilisation des droits d'usage

Le client est dans l'obligation d'utiliser les droits d'usage conformément au contrat convenu. Le client est pleinement responsable de la conservation de ses données d'accès. Le client est seul responsable du contenu des données et informations fournies.

Le client est tenu de prendre aussitôt que possible toutes les mesures nécessaires afin que la Société puisse fournir ses services. Le client doit prendre toutes ses mesures au lieu, au moment et d'après la manière qui a été convenue. En fonction des circonstances, le client sera également tenu de fournir toutes les informations et tous les documents nécessaires à la Société.

En acceptant ces Conditions Générales, le client confirme qu'il est majeur et capable de discernement.

7.2. Devoir de collaboration

Le client s'engage à collaborer pleinement et rapidement. Il s'engage notamment à remettre à la Société l'ensemble de la documentation nécessaire afin que cette dernière puisse fournir ses services. La Société part du principe que les informations et les documents fournis sont véridiques, complets et qu'ils sont conformes aux obligations légales en matière de collaboration et d'information. La Société s'engage à vérifier la véracité et la régularité des informations, des documents et des chiffres fournis par le client uniquement lorsqu'elle est obligée à le faire par écrit. Les entreprises qui reçoivent les prestations de la société sont tenues de contrôler et garantir la bonne exécution selon les règles de l'art.

8. Résiliation

8.1 Services

Chaque partie a le droit de résiliation. Les dépenses qui ont déjà été effectuées doivent être entièrement indemnisées par l'autre partie. D'éventuelles prétentions à titre de dommage et intérêts sont réservées.

9. Réserve de propriété

La Société reste propriétaire des produits tant que le prix de vente n'a pas été payé. D'ici là, le client ne peut pas disposer des produits, en particulier il ne peut pas les vendre, les louer ou les mettre en gage.

10. Garantie

Le client vérifiera l'état des produits reçus immédiatement après leur livraison. Tout éventuel défaut doit être immédiatement signalé à la Société.

La Société décide alors si le produit défectueux doit être réparé ou remplacé. Le client dispose d'une prétention en diminution ou en remboursement du prix de vente uniquement lorsqu'un remplacement ou une réparation n'est pas possible. Il n'est pas possible de demander un remboursement des coûts lorsque la réparation est effectuée par un prestataire extérieur. Le client ne peut pas demander un produit de remplacement durant la durée de la réparation.

11. Responsabilité

La société exclut toute responsabilité pour tout dommage découlant directement ou indirectement du contrat ou relatif au produit vendu.

La société exclut toute responsabilité pour les dommages causés par les auxiliaires. Demeure réservée le cas échéant la responsabilité personnelle de l'auxiliaire.

12. Droits de propriété intellectuelle

La Société dispose de tous les droits sur les produits, les services qu'elle propose. Elle peut les concéder à des ayants droit.

Ni ces Conditions Générales ni les accords individuels qui s'y rapportent ne traitent de la cession de droits de propriété intellectuelle, à moins que cela ne soit expressément prévu.

En outre, toute réutilisation, publication ou diffusion d'informations, d'images, de textes ou de tous autres éléments que le client reçoit en relation avec les présentes dispositions sont exclues, à moins d'avoir été expressément autorisées par la Société.

13. Protection des données

La Société doit traiter et utiliser les données collectées au moment de la conclusion du contrat afin de remplir ses obligations contractuelles. La Société prend toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la protection des données conformément aux dispositions légales. Le client accepte que ses données soient enregistrées et utilisées conformément au contrat et est conscient du fait que la Société peut communiquer ses données ou celles de tiers en cas d'injonctions provenant d'un tribunal ou d'une autorité. À moins que le client ne l'ait expressément exclu, la Société est en droit d'utiliser ses données pour des raisons de marketing et les transmettre aux partenaires à des fins publicitaires. Les données nécessaires à l'exécution du service peuvent être transférées aux partenaires de prestations mandatés par la Société ainsi qu'à d'autres tiers.

La déclaration de protection des données de la société s'applique.

14. Modifications

Les présentes Conditions Générales peuvent être modifiées en tout temps par la Société.

La version des CG que le client a signée au moment de la conclusion du contrat lui est en principe applicable à moins que le client ait accepté la nouvelle version.

15. Confidentialité

Le client, leurs auxiliaires s'engagent à garder secrètes toutes les informations qui ont été échangées ou acquises dans le cadre des services effectués.

16. Droit applicable / For judiciaire

Ces Conditions Générales sont soumises au droit suisse.

Les tribunaux situés au lieu du siège de la Société sont compétents pour trancher tout litige opposant les parties, sauf dispositions légales impératives contraires.

(Sceau de la Société/ Client) / Nom, Prénom :

Signature et date :
